

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77013

Objet

EMPRUNT DE 800 000 F.
auprès de la C.A.E.C.L.

DATE DE CONVOCATION
16 FEVRIER 1977

DATE D'AFFICHAGE
16 FEVRIER 1977

Nombre de conseillers
en exercice 26
Nombre de présents 18
Nombre de votants 23

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent Soixante dix sept
le vingt deux Février à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOCHE, M. STIPAL
BUCHET, COLLE, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BROTREAU,
BERLAND, DOMEQ, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU, Mme FAVIERE, Me TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. NAULIN par M. LARGETEAU
M. DELAIR par M. BUCHET
M. BUJARD, par M. BOUCHET
M. DUFOUR par M. TETARD, M. BOUTET par M. COLLE
Absents : MM. M. BARDE, Mme BIDEAU, M. RIVIERE.

M MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 3 février 1977, M. le Délégué Régional de la
Caisse des Dépôts nous informe que la Caisse d'Aide à l'Equipe-
ment des Collectivités Locales est disposée à consentir à la
Ville de ROYAN un prêt de 800 000 F. sur les fonds provenant de
son émission "Automne 1976".

Ce prêt est destiné au financement de travaux divers d'in-
térêt collectif.

La Commission des finances au cours de sa réunion du 8
février 1977 a émis un avis favorable à la réalisation de cet
emprunt qui sera destiné à financer les travaux suivants :

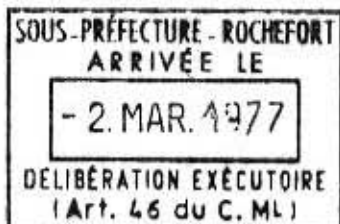
- C.A.R.E.L..... 500 000 F.
- CENTRE POLYVALENT D'ANIMATION
ET D'ACTIVITES CULTURELLES... 300 000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la lettre du 3 février 1977 de M. le délégué régional
de la caisse des Dépôts & Consignations.

VU l'avis favorable de la commission des finances en date
du 8 février 1977.

.../...



DECIDE :

ARTICLE 1er. - M. le Maire est invité à contracter auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales un prêt de la somme de HUIT CENT MILLE F. (800 000 F.) au taux de 10. 50 % dont le remboursement s'effectuera en quinze ans (15).

ARTICLE 2. - Le Conseil Municipal s'engage pendant la durée de l'emprunt à créer et à mettre en recouvrement en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement à la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales, des sommes dues en règlement des annuités prévues au contrat ci-annexé.

ARTICLE 3. - Le projet de contrat établi par la C.A.E.C.L. et dont le texte est annexé à la présente délibération, est approuvé et le Maire ou le Premier Adjoint par délégation est autorisé à le signer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



G. TETARD.





CENTRE AUDIO-VISUEL DE ROYAN POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

C . A . R . E . L .

TÉLÉPH. 05.31.04 ET 05.03.12

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN NOUVEAU BATIMENT

PLAN DE FINANCEMENT

MONTANT PREVISIONNEL DE LA DEPENSE

Approuvé par délibération du C .M. du 27/6/75	7 500 000 F.
Laboratoire de langues (DCM du 19.12.76)	200 000 F.

TOTAL	7 700 000 F.
	=====

<u>FINANCEMENT DEJA ASSURE</u>	6 900 000 F.
--------------------------------------	--------------

- subvention de l'Etat
(arrêté des 28/12/73 et 1/8/74) 2 150 000 F.
- emprunt C.A.E.C.L. (délib. du 22/6/73) 1 150 000 F.
- emprunt C.D.C. sur propos. de la Caisse d'Epargne de Marennes (délib. du 28/2/74) 1 036 000 F.
- emprunt C.D.C. sur propos. de la Caisse d'Epargne de Marennes (délib. du 28/2/75) 1 114 000 F.
- emprunt Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (délib. du 25/7/75) 250 000 F.
- emprunt auprès de la Caisse Centrale Vendéenne de Crédit (délib. du 20/8/76) 500 000 F.
- subvention de l'Etat (Arrêté de M. le Secrétaire d'Etat aux Universités du 2/12/76) 200 000 F.
- Emprunt auprès de la Caisse de Crédit Mutuel (Délib. du 4/2/77) 500 000 F.

<u>FINANCEMENT EN COURS DE REALISATION</u>	500 000 F.
--------------------------------------------------	------------

- Emprunt auprès de la C.A.E.C.L.
(délib. du 22/2/77)
(partie de l'emprunt de 800 000 F.) 500 000 F.

<u>FINANCEMENT RESTANT A REALISER</u>	300 000 F.
---------------------------------------------	------------

- subvention de l'Etat (secrétariat d'Etat aux universités) escomptée pour 1977 300 000 F.

TOTAL	7 700 000 F.
	=====

FAIT A ROYAN, le 25 FEVRIER 1977



Certifié exact
Pour le Maire
Le Premier Adjoint.



CENTRE POLYVALENT D'ANIMATION ET D'ACTIVITES CULTURELLES

PLAN DE FINANCEMENT

TELEPH. 05.31.04 ET 05.03.12

- montant de la dépense (valeur Octo. 1976) (D.C.M. 20.10.76)	9 000 000 F.
Equipements divers et actualisation des marchés	600 000 F.

- Estimation prévisionnelle fin de travaux (avril 77)	9 600 000 F.
	=====

FINANCEMENT ASSURE

- <u>Subventions</u>		2 600 000 F.
- subvention de l'état (arrêté de M. le secrétaire d'Etat à la culture du 7 novembre 1975)	2 100 000 F.	
- subvention du Conseil Régional - Arrêté de M. le Préfet de Région en date du 25/2/76	150 000 F.	
- subvention du Fonds d'Intervention Culturelle (décision du 23 juillet 1976)	350 000 F.	
- <u>Emprunts</u>		6 450 000 F.
- partie de l'emprunt de 1 950 000 F. C.A.E.C.L. (DCM du 25.7.75)	1 000 000 F.	
- Emprunts - Caisse d'Epargne de MARENNES (contingent N) (DCM du 23/2/76 rendue exécutoire le 3/3/76)	2 250 000 F.	
- Caisse d'Epargne de MARENNES (contingent libre) (DCM du 23/2/76 rendue exécutoire le 3/3/76)	500 000 F.	
- Caisse d'Aide à l'équipement des collectivités locales (DCM du 10.4.76 rendue exécutoire le 26.4.76)	1 700 000 F.	
- emprunt auprès de la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens (DCM du 4/2/77 rendue exécutoire le 15/2/77)	1 000 000 F.	
- <u>Financement en cours de réalisation</u>		300 000 F.
- Emprunt C.A.E.C.L. (partie de l'emprunt de 800 000 F. D.C.M. du 22/2/77)	300 000 F.	
- <u>Financement restant à réaliser</u>		250 000 F.
- Emprunt auprès d'organismes divers	250 000 F.	

TOTAL	9 600 000 F.
	=====

FAIT A ROYAN. le 25 FEVRIER 1977

Certifié exact
Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD.